



## INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 – 97329 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 44 35 – Fax : 0594 30 52 46

Mail : [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr) – Site : [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)



Direction générale  
de la cohésion  
et des populations  
(DCCOP)



## DOSSIER D'INSCRIPTION

## CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT

## IFAS PPP DE CAYENNE

Année 2025

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

☎ : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

🌐 : [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)

Version 1

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr)

N°Finess : 970305128

## Dates des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection se limitent à une sélection sur dossier et un entretien oral sur la base du projet professionnel.

Dates	
<b>Ouverture de l'inscription</b> Dossier à retirer sur le site Site de PPP : <a href="http://www.projetproplus.fr">www.projetproplus.fr</a>	<b>27 janvier 2025</b>
<b>Date limite du dépôt du dossier</b>	<b>16 mai 2025</b>
<b>Épreuves d'admission (oraux)</b>	<b>23 juin 2025 au 4 juillet 2025</b>
<b>Affichage résultats</b>	<b>11 juillet 2025</b>
<b>Rentrée</b>	<b>05 janvier 2026</b>



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## ORGANISME DE FORMATION

**Raison Sociale :** PROJET PROFESSIONNEL PLUS  
**Représentant légal :** Marie-Annick LEMKI  
**Adresse :** 53 Avenue du Général de Gaulle - BP 90402  
**Téléphone :** 0594 28 44 35  
**N° de SIRET :** 435 190 830 000 32

**Type d'établissement :** SARL  
**En qualité de :** Directrice  
**Ville :** 97329 Cayenne CEDEX  
**E-mail :** [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr)  
**Code APE :** 7022Z

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Durée de la formation :

- 1540 heures
  - Sur un an pour la formation en initiale
- **Enseignement en institut de formation :**  
22 semaines, soit 770 heures ;
- **Enseignement en stage :**  
22 semaines, soit 770 heures.

### Dates de la formation :

- Début de la formation : 05 janvier 2026
- Fin de la formation : 04 décembre 2026

### Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 13h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 14h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h00	Soit 8h	Soit 6h00

### Public visé, prérequis :

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Avoir réussi aux examens de sélection d'entrée en formation
- Être titulaire du B1



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
  - Documentation remise au stagiaire
  - Support de cours
  - Mise en situation professionnelle
  - Travaux pratiques
  - Simulations en santé
- **Moyens techniques**
  - Ordinateurs
  - Vidéo projecteur
  - Imprimante laser couleur, scanner
  - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
  - Cadre hygiéniste ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
  - Formateur infirmier ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
  - Cadre de santé puéricultrice, Expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine de la puériculture
  - Cadre de santé formatrice puéricultrice ; expérience professionnelle de plus de 20 ans dans le domaine de la puériculture

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
  - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
  - **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**
- **Sanction**
  - Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

## OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les 10 modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'aide-soignant



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

<b>Module 1</b>	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<b>147 heures</b>
<b>Module 2</b>	Repérage et prévention des situations à risque.	<b>21 heures</b>
<b>Module 3</b>	Évaluation de l'état clinique d'une personne	<b>77 heures</b>
<b>Module 4</b>	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	<b>182 heures</b>
<b>Module 5</b>	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<b>35 heures</b>
<b>Module 6</b>	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<b>70 heures</b>
<b>Module 7</b>	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<b>21 heures</b>
<b>Module 8</b>	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<b>35 heures</b>
<b>Module 9</b>	Traitement des informations	<b>35 heures</b>
<b>Module 10</b>	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.	<b>70 heures</b>

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

<b>Compétence 1</b>	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
<b>Compétence 2</b>	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
<b>Compétence 3</b>	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
<b>Compétence 4</b>	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
<b>Compétence 5</b>	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
<b>Compétence 6</b>	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
<b>Compétence 7</b>	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
<b>Compétence 8</b>	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
<b>Compétence 9</b>	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>Compétence 10</b>	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
<b>Compétence 11</b>	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- Coût de l'inscription au concours : **000,00 Euros (zéro euros)**

**Le coût de l'inscription au concours est gratuit.**

**Date limite du dépôt du dossier :**

**Vendredi 16 mai 2025**

**BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE**

**PROJET PROFESSIONNEL PLUS  
(CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT)**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## FRAIS DE SCOLARITÉ

### COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

**10900€ (Dix mille neuf cent euros)**

- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi** : Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés** : Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle (Prise en charge par l'employeur (ou l'OPCO)) en **CPF** ou en **CPF** de transition. La demande doit être faite auprès de l'OPCO dès l'inscription au concours.
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

**Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.**





PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2025

### POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie d'une pièce d'identité en couleur (recto/verso) en cours de validité
- Une photocopie des diplômes en couleur
- Ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Copie de l'attestation de sécurité sociale
- Ou les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Et, le cas échéant, uniquement pour la rentrée de janvier 2026, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant au cours de l'année 2025.
- Certificat médical d'aptitude physique et mentale pour exercer la profession.
- Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- Possibilité de joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- 2 Photos d'identité récente à coller sur la fiche d'inscription.

## **POUR LE DOSSIER DE SELECTION :**

Le candidat doit rédiger un dossier de projet professionnel **anonyme** qui se compose :

- D'un curriculum vitae à jour **anonyme** précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes
- Une lettre de motivation manuscrite, **anonyme\***
- Un document manuscrit relatant, à votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages, **anonymes\***. Ce document doit être **anonyme\* (pas de signature, pas d'initiales)**.
- 

**\*Afin d'assurer l'équité entre tous les candidats, les éléments fournis au jury (Lettre de motivation, Curriculum vitae et projet professionnel) devront être strictement anonymes.**

**Tout document comportant un signe distinctif permettant de reconnaître le/la candidat.e, ne sera pas présenté au jury et le dossier se verra automatiquement écarté du concours.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

# « Concours D'Aide-soignant Cayenne »

Coller la photo

Mme       M.

Nom de famille : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Né(e) le : ..... Lieu : .....

Nationalité : ..... Portable : .....

N° de pièce d'identité : ..... Date de validité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....@.....

Diplôme le plus élevé : ..... Année d'obtention : .....

N° de sécurité sociale : .....

Personne à contacter en cas d'urgence : ..... Tél : .....

Organisme financeur : .....

Votre situation :      Salarié :  Agent public       Demandeur d'emploi       RSA     

Situation personnelle : Célibataire       Marié (e)       Autre : .....

Porteur de handicap :                      Oui                      Non

*Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.*

**Lu et approuvé**

**Signature / Date**

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)**

- La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Curriculum vitae à jour, **anonyme\***
- Une lettre de motivation manuscrite, **anonyme\***
- Un document relatant votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.  
**Anonyme\*(pas de signature, pas d'initial)**
- Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- Une photocopie des diplômes en couleur
- Copie des résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- Attestation de suivi de préparation aux épreuves de sélection
- Attestation de niveau de langue requis B1
- Candidat titulaire du diplôme d'état d'AS / AVS / AMP / AES
- Justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale
- Certificat médical
- 2 Photos d'identité récentes
- Paiement des droits d'inscription :  CB       CHQ

- Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat : ...../...../2025
- Date de réception du dossier d'inscription à l'IFAS /PPPlus : ...../...../2025
- Dossier complet accepté
- Dossier incomplet rejeté

## AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

### OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2025, sur le site internet du Centre de Formations de Projet Professionnel Plus (PPPlus).

Je soussigné(e),

Monsieur

Madame

Nom : .....Prénom : .....

Candidat (te) au concours d'entrée en formation d'Aide-soignant, session 2026, promotion 2026,

Autorise

N'autorise pas

Le Centre de Formation PPPlus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation d'Aide-soignant sur leur site internet.

### Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de PPPlus.

**Signature**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

**Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.**

**Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement,**

**D'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.**

### **Possibilités de facilités de paiement**

**Toutefois, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début de la formation.**

**Au cas contraire, le dossier d'inscription se verra refuser.**

### **Contenu du dossier à apporter**

**Fiche d'inscription + pièce à fournir + Frais d'inscription+ règlements + Chèque de caution du montant total de la formation.**

**Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer**  
**Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS